

# **CLIS DE FESSENHEIM**

---

## **Réunion du 8 décembre 2022**

---

Point n°2 de l'ordre du jour

# DÉCONTAMINATION DU CIRCUIT PRIMAIRE

---

# UNE OPÉRATION PRÉPARATOIRE AU DÉMANTÈLEMENT

## La décontamination du circuit primaire est une opération préparatoire au démantèlement

- vise à diminuer la dosimétrie au niveau du circuit primaire pour les futures opérations de démantèlement
- Enjeu de réalisation rapide, l'opération nécessitant les systèmes et les compétences d'un réacteur en exploitation
- Important retour d'expérience à l'étranger

# CADRE ADMINISTRATIF

## Cadre administratif relatif à la décontamination du circuit primaire

- Projet devant faire l'objet d'un examen au cas par cas en préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale (article L. 122-1 du code de l'environnement)
  - dossier mis en ligne sur le site internet de l'ASN
  - l'analyse préalable a conduit à l'absence de besoin d'**évaluation environnementale** (Décision ASN du 28 octobre 2021)
- Projet soumis à **autorisation** de l'ASN au titre de l'article R. 593-55 du code de l'environnement :
  - Autorisation des travaux préparatoires le 4 mars 2022
  - Autorisation de la mise en œuvre du procédé le 27 octobre 2022

# CHRONOLOGIE



Réalisation des travaux préparatoires

Tranche 1

Tranche 2



**4 mars 2022**  
Autorisation des travaux préparatoires

**22 juillet 2022**  
Inspection ASN (travaux préparatoires, instruction du dossier)

**27 octobre 2022**  
Autorisation de la mise en œuvre de la décontamination

**29 novembre 2022**  
Inspection (mise en œuvre de la décontamination, radioprotection)

**Début 2023**



# ANALYSE DE L'ASN

## Enjeux spécifiques

- **Travaux préparatoires** : enjeux en lien avec la réalisation de travaux et leur impact sur la sûreté des installations (notamment sur le refroidissement de la piscine du réacteur 2)
- **Stockage des résines** : fort volume de résines issues de la décontamination => doublement de la capacité d'entreposage de ces résines ; traitement par les installations habituelles
- **Rejets d'effluent** : après piégeage sur les résines, les effluents sont traités par les installations actuelles du site dans le cadre des autorisations délivrées en 2016 encadrant les rejets du CNPE
- **Radioprotection des intervenants** : des enjeux sur le chantier, chantier dosant mais largement compensé par les bénéfices lors du démantèlement
- **Risques accidentels particuliers** : présence d'eau avec forte contamination => dispositifs de détection et de limitation des fuites, présence de rétentions et de capacité de pompage

# ANALYSE DE L'ASN

## Prise en compte des enjeux par le CNPE de Fessenheim

- Haut niveau de qualité du **suivi des matériels du CNPE** devant être remis en service pour l'opération de décontamination (maintenance, essais périodiques), équivalent à la période d'exploitation des réacteurs
- Bonnes conditions de **réalisation du chantier** d'installation des nouveaux matériels et de modification des installations
- Bonne **surveillance des prestataires**
- Nécessité d'un réexamen plus poussé de l'organisation opérationnelle du site afin de s'assurer de sa **bonne adéquation aux opérations réalisées et aux risques spécifiques**
- Quelques **imprécisions et incohérences** entre différents documents en lien avec ces opérations

